



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Verre

Question écrite n° 48850

Texte de la question

M. Alain Gest attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les risques eventuels qu'encourent les personnes qui se servent de verrerie (cristal) contenant du plomb. Il se pourrait que les jus de fruits (acides) et meme le vin dissolvent ce plomb en quantite infime, mais existante neanmoins. L'oxyde de plomb etant repute dangereux pour la sante, il lui demande de bien vouloir diligenter une etude permettant d'etablir le degre de dangerosite, a long terme, du cristal fabrique en France mais egalement de celui importe de Pologne qui envahit le marche francais.

Données clés

Auteur : [M. Gest Alain](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48850

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1043